



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

élèves

Question écrite n° 6947

Texte de la question

M. Jean-Louis Masson demande à M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie de bien vouloir le renseigner sur les obligations qui s'imposent en matière de surveillance et de sécurité des élèves, dans le cadre du transport scolaire, lorsque le point d'arrêt de l'autobus se trouve éloigné de l'entrée de l'école.

Données clés

Auteur : [M. Jean Louis Masson](#)

Circonscription : Moselle (3^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6947

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : éducation nationale, recherche et technologie

Ministère attributaire : éducation nationale, recherche et technologie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er décembre 1997, page 4298

Question retirée le : 22 décembre 1997 (Fin de mandat)